



## La préservation de la ressource halieutique

Dans un contexte de changement global, mieux connaître la ressource pour une pêche durable.

Cartographie descriptive des zones fonctionnelles halieutiques identifiées à partir de la littérature scientifique (1) et à dire d'expert

### Nourriceries potentielles

- Pertuis charentais (2) :** bar (dont Sèvre niortaise), crevettes merlan, merlu, rouget barbet, seiche/casseron, sole, tacaud
- Estuaire de la Gironde (2) :** Aloses, anchois, anguille, bar, crevettes, griset, hareng, maigre, merlan, rouget barbet, sar, seiche/casseron, tacaud, sole, turbot
- Zone de concentration connue de juvéniles d'esturgeon (4)**
- Bassin d'Arcachon (2) :** Anguille, bar, barbue, dorade royale, griset, raie brunette, rouget barbet, sar, seiche/casseron, sole
- Crevette (2)**
- Anchois, chinchard (2)**

### Frayères potentielles

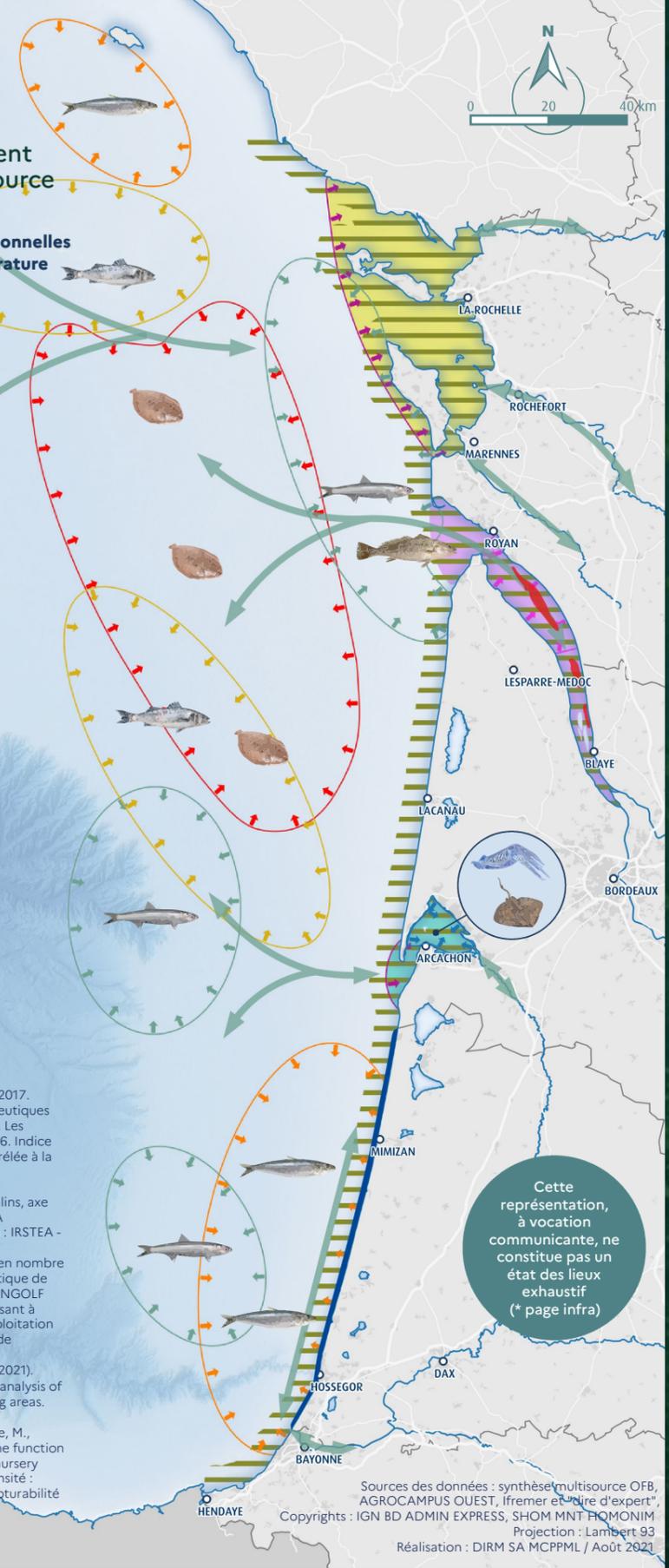
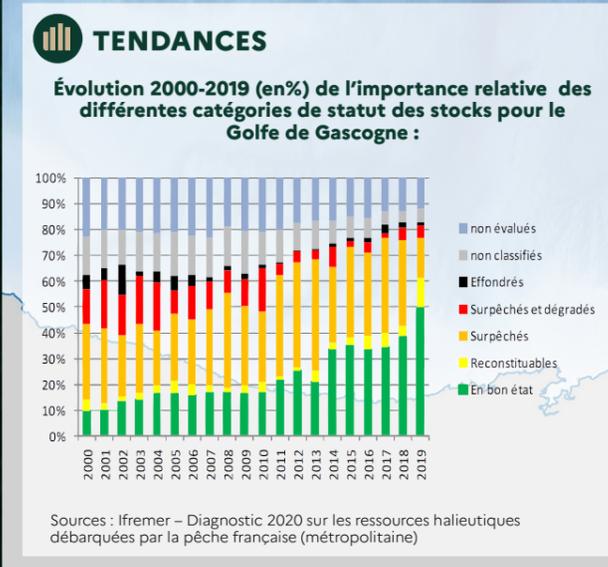
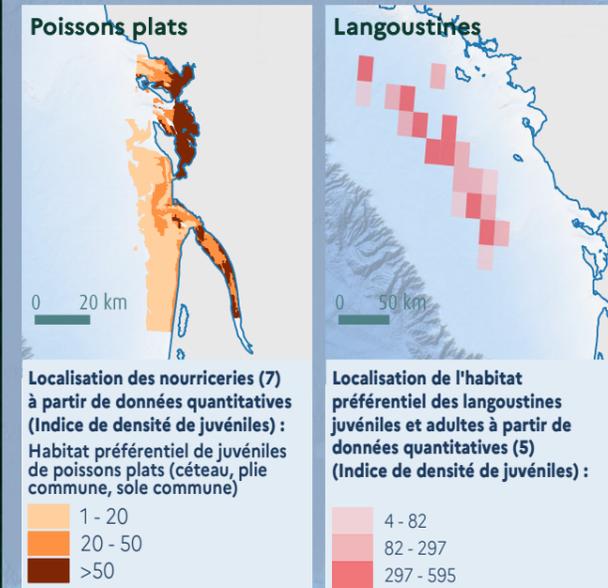
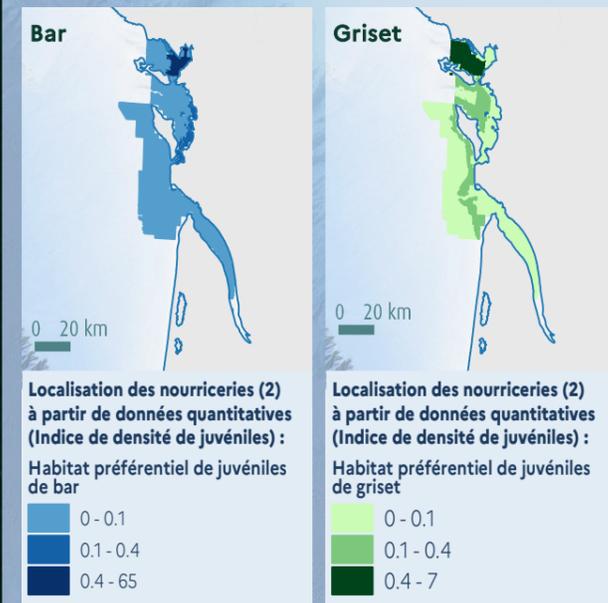
- Maigre (2)**
- Bar (6)**
- Anchois (2)**
- Sardine (2)**
- Raie brunette (2)**
- Seiche (2)**
- Sole (3)**

(1) Sources bibliographiques :  
 - (2) REGIMBART Amélie, GUITTON Jérôme, LE PAPE Olivier. 2017. Inventaire des zones fonctionnelles pour les ressources halieutiques dans les eaux sous souveraineté française. Rapport d'étude. Les publications du pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n°46. Indice de densité : nombre d'individus par ha, densité relative corrélée à la capturabilité des engins de pêche dans le cadre de l'étude.  
 - (3) Abbès 1991  
 - Secteur de métamorphose et d'alimentation des amphihalins, axe de migration : OFB. 05/2017 à dire d'expert IRSTEA et CREEA  
 - (4) Zone de concentration connue de juvénile d'Esturgeon : IRSTEA - Brosse, L. 2003  
 - (5) L'abondance de juvéniles de langoustine est exprimée en nombre d'individus par km<sup>2</sup> et observée lors de la campagne halieutique de l'Ifremer utilisant un engin de pêche "trainant de fond" : LANGOLF (2006-2009). Données utilisées dans le cadre d'une étude visant à l'identification de zones de moindres contraintes pour l'exploitation de granulats marins (étude confiée par le Ministère chargé de l'écologie).  
 - (6) Dambrine, C., Woillez, M., Huret, M., & De Pontual, H. (2021). Characterising Essential Fish Habitat using spatio-temporal analysis of fishery data: A case study of the European seabass spawning areas. Fisheries Oceanography. <https://doi.org/10.1111/fog.12527>  
 - (7) Moreau, E., Archambault, B., Brind'Amour, A., Lepage, M., Guitton, J., Le Pape, O. (2013). A quantitative estimate of the function of soft-bottom sheltered coastal areas as essential flatfish nursery habitat. Estuar. Coast. Shelf Sci. 133, 193-205. Indice de densité : nombre d'individus par ha, densité relative corrélée à la capturabilité des engins de pêche dans le cadre de l'étude.

Cette représentation, à vocation communicante, ne constitue pas un état des lieux exhaustif (\* page infra)

Sources des données : synthèse multisource OFB, AGROCAMPUS OUEST, Ifremer et "dire d'expert",  
 Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM  
 Projection : Lambert 93  
 Réalisation : DIRM SA MCPPML / Août 2021

Sources : Ifremer – Diagnostic 2020 sur les ressources halieutiques débarquées par la pêche française (métropolitaine)



La pêche est au cœur de la politique maritime ambitieuse portée par le Ministère de la mer. À travers elle, nous préserverons ses intérêts tout en l'articulant intelligemment avec les défis de demain, ceux de la planification maritime, de la formation, de la croissance bleue et de la préservation de l'environnement marin. D'autant mieux que le littoral concentre les principales zones de nurseries, maillon essentiel du développement de la ressource halieutique, mais également les enjeux humains, économiques, patrimoniaux et culturels.



Un espace est considéré comme une zone fonctionnelle halieutique à partir du moment où il est le siège d'au moins une phase du cycle de vie d'une ressource halieutique. Dans le cadre de cette définition générale, on considère comme phase du cycle de vie, la naissance, les phases de croissance et d'alimentation (séparées en croissance juvénile et phase adulte), les migrations et le processus de reproduction.

**Une stratégie de façade pour la protection des ressources halieutiques**  
 Le Document stratégique de façade élaboré par la DIRM SA place la protection halieutique au cœur de ses enjeux. L'enjeu prioritaire de cette stratégie est de concilier les activités nouvelles (énergies marines renouvelables, éolien en mer), le maintien des activités séculaires (pêche, conchyliculture) tout en préservant des zones à fort enjeu de protection du milieu marin dont notamment les ZFH. L'identification de zones d'importance au sein des ZFH permettra une priorisation de secteurs permettant d'établir des zones de conservation halieutiques (ZCH). Pour répondre à cet enjeu de protection, le plan d'action du DSF Sud-Atlantique comporte l'action environnementale D01-PC-OE05-AN1 : Renforcer la protection des Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFH), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade.

**Le dispositif de contrôle**  
 Dans le cadre de la mise en œuvre du régime de contrôle applicable à la Politique Commune de la Pêche (PCP), la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) est chargée de son exécution en déterminant les orientations du contrôle des pêches au niveau national. À l'échelle de chaque façade, les DIRM sont responsables de la mise en œuvre du régime de contrôle des pêches maritimes, et produisent annuellement un plan interrégional de contrôle des pêches. La DIRM SA présente au travers de son plan de contrôle des pêches le cadre général, la gouvernance ainsi qu'une évaluation des risques sur certaines pêcheries sensibles. Véritable diagnostic halieutique de la façade, cette revue générale des risques régionaux menée par la DIRM SA identifie les risques majeurs par segments de flotte et les classe par niveau, avec pour objectif l'optimisation de l'effort de contrôle.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessite le concours de nombreux services dont les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTMs), la Préfecture Maritime et le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR). Elle s'appuie également sur le Centre national de surveillance des pêches et notamment pour le contrôle opérationnel des moyens nautiques et aériens des administrations engagées dans une mission de surveillance des pêches maritimes. Validé et adopté par le préfet de Région (après avis du Comité de l'Administration Régionale), le plan régional de contrôle des pêches fixe les orientations générales à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, le processus d'animation et le volet opérationnel.

**Mieux connaître la ressource pour assurer et valoriser une pêche durable**  
 Afin d'appréhender le système pêche dans toutes ses composantes et sur l'ensemble des façades, un Système d'Informations Halieutiques (SIH), véritable observatoire national des ressources halieutiques et des usages, a été mis en place au début des années 2000. Il mobilise des compétences de biologistes, économistes, statisticiens et informaticiens. Pour mener à bien ce projet, l'Ifremer bénéficie d'un important partenariat institutionnel et d'un réseau d'observateurs.  
 Depuis toujours, les partenariats entre scientifiques et pêcheurs existent. Ils ont été formalisés par la signature, le 28 octobre 2003, d'une charte entre chercheurs, pêcheurs et le ministère de la pêche. Cette charte, véritable "code de bonne conduite" des signataires, s'inscrit dans une perspective de développement durable de la pêche française. Pêcheurs et scientifiques, au côté de l'administration, ont convenus de coordonner leurs actions, en développant des mécanismes de concertation et l'échange d'informations, notamment dans la collecte et l'analyse des données de base se rapportant au suivi des ressources vivantes et des activités halieutiques.

FICHE

4.3



### Partenariat scientifique-pêcheur

Obsmer est un programme d'observation de la mer de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), cofinancé par l'Union européenne. Le programme Obsmer, c'est une collaboration étroite entre les observateurs, les pêcheurs professionnels et leurs représentants (comités des pêches, organisations de producteurs...), Ifremer et l'administration. Des observateurs scientifiques sont embarqués à bord de navires de pêche professionnelle pour observer les captures et les conditions de pêche. L'observation des captures, qu'elles soient débarquées ou rejetées, a pour objectif de mieux connaître les interactions entre l'activité de pêche et les ressources et écosystèmes marins.

© Crédit photo : Solène Le Roux / Le Marin

(\*) à dire d'expert, en l'absence de campagne dédiée et donc sans éléments quantitatifs (localisation précise, surface, contribution aux populations...), des zones de frayères sont indiquées, au sud du Golfe de Gascogne. Ainsi plusieurs espèces halieutiques importantes viennent s'y reproduire comme le merlu (*Merluccius merluccius*) dans le gouf de Capbreton, la sole (*Solea solea*), le maquereau commun (*Scomber scombrus*) au nord du gouf de Capbreton, la dorade royale (*Sparus aurata*) et des céphalopodes (*Sepia spp* et *Loligo spp*). Dans la zone maritime en face de la côte basque, on peut aussi signaler une zone de frayère et de nurserie pour d'autres sparidés comme les sars et le marbré commun (*Lithognathus mormyrus*), mais aussi le rouget barbet de roche (*Mullus surmuletus*). Cette zone maritime est aussi une zone importante d'hivernage pour le maigre commun (*Argyrosomus regius*). Par ailleurs, le sud du golfe de Gascogne est une zone importante de migration pour les grands thonidés (le thon blanc et le thon rouge) mais aussi pour des espèces amphihalines qui viennent se reproduire dans les fleuves du Pays Basque (saumon, truite de mer, aloses, anguille).

(source : LERAR)



### Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, IFREMER, Office Français de la Biodiversité, Agrocampus Ouest, IRSTEA, CAPENA

### Pour aller plus loin :

 [Ifremer : bilan de l'état des populations de poissons pêchées en France](#)